

Statut : la fibre dans le Clos de la Cure

Les bonnes nouvelles : La fibre arrive!

Un nouveau réseau de fibre optique nous fournira une connexion Internet, avec une bande passante plus importante, ainsi que la télévision en haute définition – deux choses qui ne sont pas aujourd'hui disponibles dans notre communauté. Notre résidence profite déjà d'une canalisation qui a été mise en place il y a plus de 30 ans et par laquelle nous pouvons passer les fils fibre pour le nouveau réseau téléphonique/Internet/télévision. Nous pensons que la conduite est en fait communale et n'appartient pas à France Télécom, ce qui nous permettra de nous servir de la canalisation, pour raccorder toutes les maisons de la communauté au réseau fibre, avec un coût plus faible.

Pour la première étape, nous passerons deux câbles fibre par la canalisation – 1 câble pour les données, le deuxième câble pour la télévision haute définition – qui aboutiront dans chaque garage ou appartement. Le réseau fibre va nous libérer des lignes de monopôle des opérateurs historiques, comme France Télécom et Numéricâble. Tous les opérateurs auront accès à la même fibre sur un pied d'égalité.

Ce qu'il nous faut pour réaliser ce projet :

BOITIER EXTERIEUR

ACCES

SORTIE EN GARAGE



ENDROIT POUR LE BOITIER EXTERIEUR

Il nous faut un petit emplacement où installer le boîtier téléphonique extérieur pour accueillir toutes les connexions depuis les résidences. Ce boîtier doit être situé derrière Franprix et sur la propriété communale. Ceci pourrait être en forme d'accès aux égouts/souterrain ou un boîtier extérieur.

ACCES A LA CONDUITE

Il nous faut un accès à la conduite par les boîtiers qui se trouvent à l'entrée de la plupart des pavillons pour commuter la fibre à chaque résidence. Cet accès doit

être autorisé comme indiqué dans le contrat de résidence concernant le déploiement de systèmes de télévision.

UN SEUL ACCES AU GARAGE/PAVILLON/APPARTEMENT POUR INSTALLER

Nous installerons une prise dans le garage de chaque pavillon et dans chaque appartement pour permettre la connexion entre le pavillon et le boîtier central. Afin d'établir la connexion, il nous faut accéder à chaque garage (ou appartement) pour passer la fibre depuis le boîtier extérieur à l'entrée de la résidence, jusqu'à la prise dans le garage. Une fois la prise installée, les opérateurs tels que Free, France Télécom, Neuf Télécom, etc. vont pouvoir raccorder très facilement chez vous la Freebox/Livebox/Neufbox de la même façon que Numéricâble.

LES ABONNEMENTS POTENTIELS

Pour la deuxième étape, nous devons établir une connexion à partir de notre résidence au central téléphonique. Il nous faut une estimation du nombre de foyers qui changeraient leur connexion pour la fibre, pour pouvoir faire réaliser la deuxième étape par un opérateur tel que Free, France Télécom, ou Neuf Télécom. Nous estimons qu'il nous faut un minimum de 40 foyer sur 50, ou 80%, pour réussir à attirer l'attention d'un grand opérateur et que cet opérateur s'intéresse à nous connecter à son réseau. Si nous n'arrivons pas à convaincre un opérateur de nous mettre sur son réseau, nous serons obligés d'établir nous-mêmes une connexion au central téléphonique (à côté du concessionnaire Renault sur la route des Clays Sous Bois).

Installation gratuite jusqu'à la maison:

Nous installerons la fibre à chaque pavillon/appartement gratuitement. Il n'y a donc aucun coût si vous décidez de ne pas profiter de la connexion fibre. En même temps, la connectivité fibre augmente la valeur de votre résidence et le rend plus attirant aux acheteurs et locataires potentiels.

Le seul coût éventuel aux utilisateurs serait un forfait d'inscription ou un faible abonnement mensuel (~5€) pour l'accès et l'entretien du réseau fibre.

Pourriez-vous me contacter pour que je puisse me rendre compte du nombre de foyers intéressés à choisir la fibre.